

Questions orales

Dans deux cas, c'est-à-dire le programme de formation de Big Trout Lake et le programme de formation en télévision de Wawatay, la souplesse s'impose pour recruter les meilleurs candidats possibles pour ces entreprises.

● (1415)

Je sais que les directives permettent au programme d'être uniforme et juste, deux qualités précieuses, mais elles ne devraient pas différer ni limiter le succès d'un groupe en particulier. Je demande à la ministre de songer à soustraire ces deux organismes à l'application des directives et de réexaminer la situation d'autres entreprises qui pourraient lui être signalées. Afin de faciliter la création d'emplois, j'estime que cette recommandation est valable, qu'elle mérite qu'on l'examine de façon positive et qu'on lui donne suite sans délai.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

LES DISPOSITIONS CONTENUES DANS LE BUDGET

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. La plus grosse coupure du budget fédéral est la diminution de 6 milliards de dollars de l'enveloppe du développement régional pour 1987. C'est cette enveloppe qui sert à créer des emplois et des débouchés dans les régions les moins favorisées de notre pays.

Pourquoi demande-t-on aux régions qui ont les plus gros problèmes économiques de supporter l'essentiel du fardeau imposé aux régions par le budget?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je suis désolé d'avoir à le répéter, mais le chef de l'opposition se trompe.

M. Crosbie: Comme d'habitude.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Je pense qu'il ferait bien de se trouver d'autres chercheurs s'il ne fait pas son travail lui-même. En 1985-1986, le montant a été de 12.465 milliards. C'est à la page 31, monsieur le Président. En 1986-1987, ce chiffre descendra à 11.080 milliards. Je pense que cela représente une baisse d'environ 380 millions de dollars.

Cette diminution correspond à la suppression de subventions superflues à des entreprises principalement axées sur les régions les plus prospères de notre pays. Nous avons fait tout ce que nous avons pu pour éviter de restreindre les dépenses dans les régions les plus durement frappées de notre pays. Je suis sûr que le député se rend compte qu'avec le Programme Entreprise Atlantique nous avons mis particulièrement l'accent sur le Canada atlantique en raison des taux de chômage élevés de cette région.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT À L'ÉGARD DES RÉGIONS DÉFAVORISÉES

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, les chiffres que je citais étaient les chiffres de 1984-85 du précédent gouvernement qui prévoyait 14.7 milliards de dollars pour 1987. Le gouvernement actuel a ramené

ce montant à 9.8 milliards. Et ce sont des faits que j'ai vérifiés moi-même, monsieur le Président.

[Français]

Pourquoi les régions les plus pauvres de notre pays doivent-elles porter le fardeau de la réduction du déficit? Si le ministre n'est pas capable de traiter les contribuables ni les individus de façon équitable, pourquoi ne traite-t-il pas au moins les différentes régions pauvres de notre pays avec une certaine justice?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, la position de principe et la politique de notre gouvernement sont d'octroyer des crédits à ceux qui en ont le plus besoin. C'est cette philosophie qui transparaît dans toute la gestion de nos programmes de développement économique et régional. Nous avons supprimé les subventions qui n'étaient plus nécessaires dans les régions les plus favorisées du Canada et axé les économies sur les régions qui en ont le plus besoin, comme le Canada atlantique. Le Programme entreprise atlantique est le meilleur exemple que je puisse donner de ce que nous avons accompli dans ce sens avec le budget.

M. Turner (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, j'aurai l'occasion d'y revenir cet après-midi.

LE PRINCIPE DE L'ÉGALITÉ RÉGIONALE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, la Constitution canadienne prévoit maintenant l'égalité régionale au cœur même du principe de la Confédération. Pourquoi abandonne-t-il le principe de l'égalité des chances pour nos régions dans son récent budget?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le chef de l'opposition n'est manifestement pas capable d'ajuster le tir des questions qu'il a préparées avant d'arriver à la période des questions. Les réponses à ses deux premières questions montrent clairement que nous n'avons rien fait de tel. Nulle part nous n'avons renoncé à mettre l'accent sur le développement régional. Bien au contraire, nous l'avons accru avec le Programme Entreprise Atlantique ainsi qu'avec les prestations que nous octroyons aux habitants du nord du Canada.

Mme Mitchell: Et la Colombie-Britannique?

* * *

[Français]

LE BUDGET

ON DEMANDE DES PRÉCISIONS SUR LES PRÉVISIONS CONCERNANT LES REVENUS ET LE DÉFICIT

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, depuis le discours sur le budget, plusieurs faits sont venus contredire les chiffres du ministre des Finances et ainsi affecter sa crédibilité en ce qui concerne les projections de revenus et surtout du déficit. Monsieur le Président, ma question est la suivante: Comment le ministre des Finances peut-il expliquer qu'aux pages 27 et 28 de ses documents budgétaires il nous donne comme perspective d'investissement une croissance réelle de 7 p. 100, c'est-à-dire, plus l'inflation, 11 p. 100, alors que Statistique Canada publiait ce matin des chiffres selon lesquels la croissance des investissements dans l'entreprise ne serait que de 2.5 p. 100 en dollars courants? Comment